

Flash 45 - 20 mars 2005

Editorial

A tous les présidents d'associations, n'oubliez pas que le Congrès c'est aussi l'assemblée générale de la FFAM. Mais le 29 mai, c'est aussi le jour du referendum européen. Nous y avons pensé. Vous recevrez donc avec votre confirmation d'inscription une attestation justifiant pour chacun des participants, de son impossibilité de se rendre à son bureau de vote, et qui leur permettra de demander à voter par procuration. Alors venez ou déléguez une personne de votre conseil pour vous représenter : c'est important.

La réunion de présidents d'associations mise en place pour la région sud début avril ne pourra vraisemblablement avoir lieu faute de suffisamment d'inscrits. Une nouvelle réunion sera programmée à l'automne ; elle sera cette fois organisée à l'intention de toutes les associations, et se tiendra à Paris. Nous y serons à l'écoute de vos préoccupations et interrogations, et souhaitons instaurer un dialogue que nous espérons constructif.

Entre-temps nous aurons le loisir de nous retrouver fin septembre pour un séjour détente dans le Cher.

Dans l'immédiat, la nouvelle loi sur l'eau va être votée par le Parlement courant avril : c'est le moment où jamais de nous envoyer vos dernières pétitions dans l'attente d'une audience prochaine auprès d'André Flajolet, député du Pas-de-Calais et rapporteur du projet à l'Assemblée nationale. C'est aussi le moment de rappeler leur promesse de soutien aux députés et sénateurs de vos circonscriptions....

Annie Bouchard

NOUVELLES DE LA FFAM

Au Bureau du 5 mars 2005 : principaux points abordés et décisions

La loi sur l'eau a été soumise au Conseil des Ministre le 9 mars. On peut la consulter sur www.ecologie.gouv.fr. La Présidente de la FFAM a demandé une entrevue à un député, M. Flajolet et à un sénateur, M. Sido, particulièrement impliqué dans ce débat puisque rapporteurs chacun pour leur chambre. Les 17 000 pétitions seront déposées à l'Assemblée Nationale. Un mailing sera adressé à tous les parlementaires pour leur rappeler cette pétition. Les associations sont appelées à intervenir auprès de leurs parlementaires.

Le bureau de la FFAM

- a fait le point sur les placements et la trésorerie et a examiné les comptes 2004 et le budget prévisionnel 2005,
- a décidé d'adhérer à la Fondation du Patrimoine et à la FNASSEM,
- pour la Journée des Moulins, il a choisi l'affiche n° 3, avec légère modification du graphisme. Deux jeunes journalistes spécialisés assureront la communication, contacts avec les médias, dossiers de presse. Le contenu du fichier MAV 2005 (Moulins à visiter) sera envoyé aux associations, pour vérifications et ajouts.
- a décidé de proposer à l'Assemblée générale le taux de cotisation suivant pour 2006 : ARAM, 3,50 € par adhérent (minimum : 60 €), ALAM : 1,50 € par adhérent (minimum : 45 €),
- a décidé d'organiser un voyage dans le Cher et l'Indre et a chargé J.C. LAINE de l'organiser avec M. DURAND.

NOUVELLES DES ASSOCIATIONS

ARAM Quercy - Lot et Tarn-et-Garonne

La mallette pédagogique : « Le vent approvoisé » : les ailes d'un moulin, comment ça tourne ?

Cet outil pédagogique, extrêmement original et pour tout dire génial, a été présenté pour la première fois à la Fête de la Science les 14,15/16 Octobre 2004. Il a connu un grand succès auprès des scolaires mais aussi de tout le public.

Transformation rectiligne du vent en mouvement mécanique rotatif.

Présenté dans une mallette en bois servant de valise pour son transport et de table d'expérimentation après montage, ce matériel pédagogique permet une approche expérimentale grâce à la modulation possible des différents éléments qui participent à leur fonctionnement.

La table d'expérimentation comprend :

- un type d'ailes à axe vertical avec un jeu de pare vent. A partir d'une photo de moulin iranien, on expérimente les diverses positions du pare vent permettant de faire tourner les ailes (importance de l'entrée et de la sortie du vent, comparaison de la vitesse des ailes, adaptation du profil de la façade, variation de la direction du vent).

- un type d'ailes à axe horizontal. Grâce à un système de réglage aisé à mettre en œuvre, on peut modifier à volonté et indépendamment l'inclinaison du pied et de l'extrémité des ailes et donc de créer une torsion des ailes à la demande. Cette possibilité permet la recherche expérimentale des conditions optimales de fonctionnement.

- Un pupitre qui permet la présentation des documents au format A3 plastifié. Ceux-ci étayent les exposés et jalonnent le déroulement des expériences.

- Un brasseur d'air à deux vitesses.

Centrée sur le captage de l'énergie éolienne, l'expérimentation évoque l'évolution des moulins à vent au fil du temps et peut servir d'introduction à une présentation plus large du monde des moulins. Conçu pour être un outil pédagogique, ce matériel implique, pour son utilisation, la présence et la compétence d'une personne avertie.

Gagnant à être effectuées sur un mode ludique, sans prétendre à la précision ou à la rigueur scientifique, ces manipulations captivent petits et grands. L'éventail des thèmes pouvant être traités apparaît comme extrêmement ouvert : un moulin, qu'est-ce que c'est, à quoi ça sert ? Comment ça fonctionne ? - La grande diversité des moulins à vent - Le moulin à vent, l'éolienne, le ventilateur, l'aspirateur, l'hélice : Points communs et différences. Passionnant ?

Jean Rogier et Jacques Chavanon

Un nouveau Président à l'ARAM Beauce

La dernière assemblée générale a porté à la présidence de l'association Claude CHATIN, en remplacement d'Etienne COUDIERE. Le nouveau secrétaire est Serge Duprez, en remplacement de Chritiane BARRAULT, qui occupa ce poste essentiel pendant plus de vingt ans.

Notre présidente Annie BOUCHARD, invitée à cette AG à laquelle assistaient de nombreux élus, y a rappelé le rôle de la FFAM ; elle a en outre présenté la revue Moulins de France, appelant à la production d'articles susceptibles d'être publiés, ainsi que des ouvrages diffusés par la FFAM. Elle a répondu à de nombreuses questions, notamment sur l'organisation de la Journée des moulins, l'une des particularités de cette association étant de réunir un nombre relativement important d'associations locales constituées autour de la sauvegarde d'un moulin, et de collectivités territoriales impliquées dans cette sauvegarde.

AG au moulin de Montfermeil (93)

Le président Jean-Claude GAILLARD avait invité Annie BOUCHARD à son AG. Beaucoup d'Amis du moulin étaient présents à cette manifestation qui se déroulait dans la Maison du meunier, et à laquelle participait le maire de Montfermeil. De nombreuses animations se déroulent tout au long de l'année dans ce site, organisées par une association très active et dynamique, qui propose ouvrages, cartes postales, cassettes ou DVD, etc. et vend divers objets-souvenir. Le moulin est ouvert à la visite les week-ends de début avril au 11 novembre ; n'hésitez pas à aller le découvrir....

Amis des Moulins de la Mayenne : à propos des adhésions

“Cette question est récurrente dans de nombreuses associations qui se posent les mêmes interrogations. Les motivations d’adhésion semblent déterminantes et peuvent apporter une réponse partielle à cette question : plusieurs personnes s’imaginent volontiers qu’une modeste cotisation leur ouvrira les portes de subventions généreuses, d’autres que l’Association pourra les défendre contre les nuisances ou troubles qu’une voie de TGV, le projet d’une carrière pourrait leur causer. Quelques autres cherchent auprès de l’association des conseils, des adresses de professionnels utiles pour une restauration de leur moulin, une défense juridique pour un droit d’eau disparu ou tombé en désuétude avec la disparition du bief ; ces informations recueillies, leur silence témoigne soit de leur satisfaction soit de leur insatisfaction et il nous est bien difficile d’en préjuger” (Voir Moulins de Mayenne n° 64).

NOUVELLES DES MOULINS

Moulin de Piis, à Bassanne (Gironde)

C’est un moulin fortifié typique de cette région de l’Aquitaine. Il appartient à la municipalité. Il est lié au chemin de Saint Jacques de Compostelle (voie de Vezelay). En 2003, les Amis du Moulin de Piis se sont retrouvés pour mener ensemble des actions liées au site et à son environnement. C’était une tâche gigantesque, en raison de l’importance du bâtiment. La restauration a été prévue en 3 tranches : 2002, mise hors d’eau par réfection de la toiture, 2003, deuxième tranche : restauration des façades qui comportent notamment des meurtrières cruciformes ; 2004, restauration de portes, fenêtres et façades et aménagement du 1er étage ; 2005 verra l’aménagement des 3^e et 4^e niveaux, le ravalement des murs intérieurs et la mise en eau des coursiers. Le site a fait l’objet d’un relevé topographique pour vérifier et évaluer la hauteur de chute disponible pour la (ou les) roue (s) du moulin.

Très rapidement le moulin est devenu un centre d’animation culturelle : exposition, accueil d’artistes (musiciens), entretiens-média, randonnées sur le canton d’Auros impliquant un passage à Piis, concert, spectacles Cinésite sur les « Guerres de Religion », Chemins de Compostelle.

Le moulin a reçu de nombreux prix : 1er prix de « un patrimoine pour demain » en 2003, prix national du Rotary Club, pour financer le mobilier d’accueil des pèlerins de Compostelle, 4^e prix des Fleurons d’Or de la Fondation du Patrimoine au Concours des « Rubans du Patrimoine », aide du Crédit Agricole de la Réole à la fourniture de matériel.

Le Moulin de Galey, à Saint Félix de la Foucaude (Gironde)

Ce moulin sur le ruisseau du Galey a été acheté 30 000 € par la commune dans le but de le restaurer et de faire tourner sa roue à augets. Il fonctionnait par éclusées grâce à un bassin de retenue d’eau fortement muré, alimenté par le Galey et par des sources. Les vannes ont disparu. Dans le moulin, il ne reste que l’arbre moteur polygonal en chêne. Il n’y a plus de rouet et l’ensemble du mécanisme a disparu, meules incluses. Il fonctionnait pourtant encore en 1945, avec une boulangerie. A l’origine le moulin était très petit, s’agissant d’un moulin domestique rural. Il a beaucoup évolué, surtout après la Renaissance.

De notre correspondant en Gironde, Serge CAMPS.

Des Moulins à vent en Franche-Comté

L’ouvrage du Docteur Jean-Marie Thiébaud, paru récemment, “Moulins et Meuniers en Franche-Comté”⁽¹⁾ nous apprend que des moulins à vent ont existé dans cette province :

- dans le Doubs, à Arc-sur-Ciron, moulin cité en 1645,
 - à Courvières il s’agit en réalité d’une éolienne, construite en 1870 pour le pompage de l’eau,
 - à Epenoy, moulin cité en 1565 et 1620,
 - à Montenois, moulin construit en 1775,
 - à Naisey-les-Granges, moulin cité en 1709,
 - à Sainte-Marie et au Valdahon, où l’on trouve encore une rue du Moulin à vent.
- en Haute-Saône, à Chargey-le-Port,
 - à Corre, Faubourg Saint Martin, au SE du village, disparu,
 - à Pierrecourt dans un écart à l’Ouest du village,

- à Vernois sur Mance, au NE du village.
- dans le Jura, à Champvans,
 - à Longwy, moulin cité en 1603, comme appartenant à Pierre Bouhélier,
 - à Monay, il fut détruit en 1795,
 - à Neuvy-sur-Seille, sous l'Ancien Régime,
 - à Saint Pierre, où un lieu dit porte encore ce nom.

Louis VUITTON, né dans un moulin jurassien.

Le même ouvrage nous apprend aussi que Louis Vuitton, le créateur de la marque de bagages, est né au Moulin d'Anchay, à Lavans-sur-Valouse, à 10 km au sud d'Arinthod le 4 août 1821. A 14 ans, à la suite d'une mésentente avec sa belle-mère, il monte à Paris où il invente la malle à couvercle. En 1854, il créa, à Asnières, un atelier qui employa rapidement 200 ouvriers. C'est le début de la saga de la grande marque Louis Vuitton. Du moulin d'Anchay, il ne reste que quelques ruines.

Bulletins des associations reçus par la FFAM

Notre Moulin N° 2005. Brochure Annuelle de l'Association de Sauvegarde du Moulin de Montfermeil. Dans l'éditorial, le Président, Jean-Claude GAILLARD, rappelle les difficultés rencontrées pour la réouverture du Parc Jean-Pierre Jousseau qui entoure le moulin et dont l'association assure l'animation. Après le compte-rendu de la 27e Assemblée générale, le compte-rendu d'activité, illustré, nous apprend que le moulin a reçu près de 9 000 visiteurs, dont 215 groupes de scolaires et autres. Le dernier meunier de Montfermeil n'était pas au moulin de Sempin, mais au Moulin Carré. Celui-ci fut exploité par un certain Parant qui inventa un perfectionnement qui procurait une mouture parfaite ; Suit la description d'un brevet d'invention du 5 avril 1855, d'une meule en porcelaine qui serait peut-être ce fameux perfectionnement. Suit une description des armoiries de Maincy où figurent trois roues de moulins et 3 épis de blé. Le feu Saint Antoine ou "Mal des Ardents", mal qui sema la terreur, connut son apogée au XIIe siècle. Ce n'est qu'au XVIIIe qu'on en trouva la cause : la consommation de farine contenant un champignon, l'ergot de seigle. Un article raconte la vie de Saint Antoine, abbé, grand patron des guérisseurs, et parfois invoqué par les meuniers. On lira aussi : un bail du moulin en 1839, la description du moulin de Quinquengrogne, à Montévrain, un graffiti de moulin au fronton de la cathédrale de Montereau-le-Haut, un intéressant article sur les moulins de polders aux Pays-Bas, la conjugaison du verbe "Moudre" - bien utile rappel - et une répertoire complet des chansons demoulins. 4,60 €, à l'association.

Encore un bulletin dont le contenu défie une analyse sommaire, tant son contenu est riche.

Moulins d'ici et d'ailleurs. Bulletin d'Information de l'ARAM Pyrénées Centrales N° 17 Février 2005. C'est avec plaisir que nous avons reçu ce bulletin, qui commence par la présentation de 3 moulins, le Moulin de Fronsac, le Moulin Capitour de Saint Bertrand de Comminges et le Moulin Martronilh, de Lodes, tous les trois en état de fonctionnement et ouverts à la visite. Le compte-rendu de l'Assemblée générale comporte le rapport moral de la nouvelle Présidente qui revient sur les 10 ans de l'association qui a permis de mettre des visages sur les moulins de la région, le rapport d'activité de l'ancien président, Jean-Marc Teulé, le rapport financier, le renouvellement des membres du Conseil... La défense des moulins a toujours été la préoccupation et le point fort de l'ARAM, dans cette région très sensible. La moitié du bulletin est consacré à ce thème : exposé sur le problème, les dossiers réussis et moins réussis et le début d'une chronique juridique très concise de J.C. Coussié, Vice-Président, à l'intention des propriétaires.

Contact : Présidente : Régine FOURMENT Moulin de Cauhapé 31210 LE CUIING - Tél : 05 61 89 46 92. Secrétaire : Paulette REULET, Moulin de la Chapelle - 31580 LARROQUE - Tél : 05 61 88 23 83.

Lettre de nos Moulins Janvier 2005 - N°38. La Lettre de nos moulins du Quercy - Lot-Tarn et Garonne. Dans l'éditorial, R. Agrech salue l'arrivée de Ankie OUT au secrétariat de l'association. D'origine néerlandaise, elle se sent très à l'aise parmi les amis des moulins. Roland rappelle les faits marquants de 2004 et le programme de 2005. Il signale la restauration de 2 moulins dont celui de Boulouech et son centre de documentation, la Journée des Moulins avec 15 moulins ouverts et la mallette pédagogique créée par Jean Rogier, « Le Vent apprivoisé ». 2005 verra la restauration de plusieurs moulins et la sortie du dépliant attendu depuis plusieurs années. Nègrepelisse (82) est en vedette avec une conférence sur les moulins hollandais et la description du futur Centre de ressources en projet dans le magnifique moulin de la commune. La page des associations évoque le Moulin de Boisse, à Castelnau-Monratier, A.G. et après-midi récréative et donne des nouvelles des associations voisines ou nouvelles (Jura). Le chapitre juridique revient sur la future loi sur l'eau et signale des arrêts intéressants sur la propriété du canal de fuite et les moulins fondés en titre. Le « coup de projecteur » complète l'information sur le Moulin du Saut et sur son système hydraulique particulier et complexe.

Une analyse de cette lettre est une tâche de plus en plus ardue en raison de l'abondance de l'information.

Moulins de la Mayenne -N° 64 - Mars 2005. Bulletin d'information des Amis des Moulins de la Mayenne qui annonce d'abord une conférence de Nicolas FOISNEAU, chercheur à l'Inventaire, sur une approche historique et technique des moulins de la Mayenne, le 12 mars, à Laval. N. Foisneau est collectionneur de cartes postales anciennes. L'essentiel du bulletin est consacré au compte-rendu de l'Assemblée générale du 19 février qui s'est tenue avec 34 membres présents ou représentés. Après l'évocation du décès de deux adhérents fidèles, les sujets suivants sont abordés : la place trop modeste des moulins dans la Journée du Patrimoine de Pays qui amène l'association à supprimer sa participation financière. Le rapprochement avec la Sarthe, un temps envisagé, ne se fera pas ; une campagne en direction des anciens adhérents sera lancée à l'occasion de l'exposition sur les Moulins de la Mayenne, à Laval, avec une analyse très « fine » des raisons de démissions. Les élections ont porté à la Présidence Louis LEMOINE, meunier au Moulin des Gués, à Fontaine-Couverte (53), Bernard Houdeau étant secrétaire et Jean-Pierre Bauchet, trésorier. « Hydro-Concept » réalise une enquête sur l'Erve dans l'objectif d'un « retour à une nature naturelle ». Le bulletin comprend une page magazine en couleurs sur une visite des collections mécaniques (automobiles, motocyclettes, etc.) de Monsieur Gaignard, « musée » non ouvert au public.

Amis des Moulins du Cher - N° 5. Bulletin des Amis des Moulins du Cher. Dans l'éditorial, le Président, Maurice DURAND fait le bilan de deux années d'existence : recensement des moulins, Journée des Moulins, communication en direction des élus, bulletin dû au travail de Guy MILLÉRIOUX. Le Président signe un article « Notre association grandit » pour saluer les nouveaux adhérents, meuniers professionnels, écrivain du terroir, propriétaires de moulin. Le moulin, facteur d'eutrophisation ? Non, plutôt les activités humaines utilisatrices de produits nocifs, lessives et engrais. La visite du 11 septembre a conduit les adhérents au Moulin à vent de la Croisette, à Chézal-Benoit (18) et au Moulin d'Angibault (Moulin de Georges SAND) à Montipouret (36). La commune crée une Maison de l'Eau au Moulin Gentil, à Neuvy sur Barangeon. "Moulin d'Aujourd'hui" présente Maître Jean (Guériaux) meunier passionné, issu d'une famille meunière depuis la Révolution. Il dirige le Moulin de Récy et du Sancerrois, à Vinon, produit de la farine de haute qualité. Il explique comment faire du « bon pain ». Une bonne idée d'associer les meuniers professionnels !

